Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

NATIXIS HORIZON 2045-2049

Compartiment de l'OPCVM NATIXIS HORIZON

Code ISIN : FR0011461284 Part F

Société de gestion : Natixis Investment Managers International (Groupe BPCE)

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- NATIXIS HORIZON 2045-2049 est un compartiment du Fonds NATIXIS HORIZON.
  L'objectif de gestion du compartiment est de surperformer les grands marchés internationaux d'actions et de taux, y compris les pays émergents, tout en tenant compte de l'horizon de placement recommandé correspondant au début de l'année 2045.
  Ce type de gestion dit ''à horizon'' ne rend pas pertinente la définition d'un indicateur de référence constant dans le temps. Au 1er mai 2020, il est possible de comparer a posteriori l'évolution du compartiment avec l'indice composite suivant : 38,5% MSCI Europe + 5,5% MSCI EMU Small Cap + 5,5% CAC PME + 40,5% MSCI AC World ex Europe + 8% Bloomberg EuroAgg 500 Total Return Index Value Unhedged EUR + 1% JPM GBI Global hedgé en euro + 1% JPM EMBI Global Diversified hedgé en euro, dividendes nets réinvestis.
- La politique d'investissement repose sur une gestion active. Le gérant choisit librement les titres qui composent le portefeuille sans se référer à un Indicateur de Référence.
- La politique d'investissement de ce compartiment est discrétionnaire et repose sur l'appréciation par le gérant de l'évolution des marchés et sur l'horizon de placement recommandé restant. A mesure que cet horizon se rapproche, le gérant réduit progressivement l'exposition aux actions et augmente l'exposition aux produits de taux. En outre, le gérant détermine l'allocation entre les différentes classes d'actifs en fonction d'analyses économiques générales, des opportunités géographiques, tout en offrant une diversification tant sectorielle que thématique.
- Depuis la création du compartiment en 2013 et jusqu'au début de l'année 2027, l'actif est exposé entre 70% et 100% en actions des pays membres de l'OCDE ou des pays émergents (avec une allocation cible à 90%), de tout secteur, de grandes, moyennes et/ou petites capitalisations, et entre 0% et 30% en produits de taux des pays membres de l'OCDE ou des pays émergents.
  A compter du début de l'année 2027, le gérant diminuera progressivement l'exposition aux actions avec pour objectif d'être exposé, au début de l'année 2035, entre 43% et 73% en actions (avec une allocation cible à 63%) et 20% minimum en produit ''à faible risque ''(produit ayant un SRRI inférieur ou égal à 3), dont 15% de produit de taux.
  Passée cette échéance, la diminution de la proportion d'actions se poursuivra avec pour objectif d'être exposé :
  - entre 9% et 39% en actions (avec une allocation cible à 29%) et 50% minimum en produits ''à faible risque'' (dont 45% de produit de taux) au début de l'année 2040,
  - entre 0% et 28% en actions (avec une allocation cible à 18%) et 70% minimum en produits ''à faible risque'' (dont 55% de produit de taux) au début de l'année 2043.
  Puis, au début de l'année 2045, le compartiment sera exposé entre 0% et 25% (avec une allocation cible à 15%).
  Ces investissements sont réalisés via des OPCVM et des FIA.
  Le portefeuille peut être investi sur des matières premières, des obligations high yield (dites spéculatives) et des obligations convertibles dans la limite de 10% de son actif. La sensibilité du compartiment (indication de la variation de la valeur des obligations détenues par le compartiment lorsque les taux d'intérêt varient de 1%) est comprise entre 0 et 7.
  Le compartiment peut être investi jusqu'à 100% en parts ou actions d'autres OPCVM/FIA.
- Le compartiment pourra recourir aux instruments dérivés afin notamment de couvrir et/ou d'exposer le portefeuille aux risques actions, taux et change.
- Le compartiment capitalise ses revenus.
- Les demandes de rachat de parts sont reçues tous les jours au plus tard à 11h00 et exécutées quotidiennement.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible — A risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	**5**	6	7

L'indicateur de risque reflète l'exposition diversifiée et internationale du compartiment avec une prédominance des marchés actions par rapport aux marchés de taux.

- Les données historiques, utilisées pour calculer le niveau de risque, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de ce compartiment.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".
- La catégorie de risque associée à ce compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Les risques importants pour le compartiment non pris en compte dans l'indicateur :

- **Risque de crédit :** le risque de crédit résulte du risque de détérioration de la qualité d'un émetteur et/ou d'une émission, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur du titre. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur présent en portefeuille.
- **Risque de liquidité :** le risque de liquidité représente la baisse de prix que le compartiment devrait potentiellement accepter pour devoir vendre certains actifs pour lesquels il existe une demande insuffisante sur le marché.
- **Risque de contrepartie :** le risque de contrepartie représente le risque qu'une contrepartie avec laquelle le compartiment a conclu des contrats gré à gré ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations envers le compartiment.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du compartiment y compris les coûts de commercialisation et de distribution de parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	4,00%
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le compartiment sur le dernier exercice	
Frais courants	0,89%
Frais prélevés par le compartiment sous conditions de performances	
Commission de surperformance	Néant

Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos en décembre 2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas :

- les commissions de surperformance.
- les frais d'intermédiation excepté dans le cas des frais d'entrée et/ou de sortie payés par le compartiment lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, il est conseillé à l'investisseur de se reporter à la rubrique "frais" du prospectus de ce compartiment, disponible sur le site internet www.im.natixis.com.

PERFORMANCES PASSEES

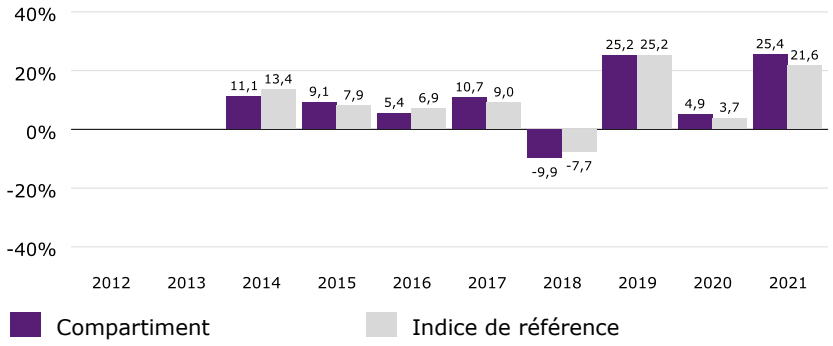

- Le diagramme des performances affiché ne constitue pas une indication fiable des performances futures.
- Les performances annuelles sont calculées après déduction des frais prélevés par le compartiment.
- **Année de création du compartiment :** 2013.
- **Année de création de la part F :** 2013.
- **Devise :** Euro.
- La performance du compartiment n'est pas liée à celle de l'indice de référence. Ce dernier est destiné à servir de point de comparaison.

INFORMATIONS PRATIQUES

- Dépositaire : CACEIS Bank.
- Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques du compartiment sont disponibles auprès de la société de gestion sur simple demande écrite à :
  Natixis Investment Managers International – 43 avenue Pierre Mendès France - 75648 Paris Cedex 13 ou à l'adresse électronique suivante : ClientServicingAM@natixis.com.
- Les informations relatives aux autres catégories de parts sont disponibles selon les mêmes modalités.
- Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur www.im.natixis.com.
- Fiscalité: Selon votre régime fiscal, les plus-values et/ou revenus éventuels liés à la détention de parts peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.
- La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion à l'adresse postale mentionnée ci-dessus et sur son site internet www.im.natixis.com.
- La responsabilité de Natixis Investment Managers International ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de ce compartiment.